

Bonjour à toutes et à tous,

Après deux ans d'absence pour cause de crise sanitaire, c'est avec grand plaisir et fierté que je vous accueille aujourd'hui pour la traditionnelle cérémonie des vœux de nouvelle année.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une bonne année 2023, qu'elle vous apporte joie et bonheur mais également une bonne santé et de nouveaux projets.

Avant toute chose, permettez-moi de saluer les personnalités qui nous font l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à notre invitation et je les remercie vivement de leur présence :

Madame la députée, chère Marie-Agnès (Poussier-Winsback)

Madame la conseillère Départementale, chère Dominique (Tessier)

Monsieur le président de l'agglomération Fécamp Caux Littoral, cher Laurent (Vasset)

Mesdames et Messieurs les Maires

Mesdames et Messieurs les élus

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles et militaires

Mesdames et Messieurs les présidents des associations

Mesdames les enseignantes

Mesdames, Messieurs

Chères Logeaises et Logeais

Je vous remercie de votre présence.

Avant de retracer notre parcours et d'évoquer avec vous les projets que nous souhaitons lancer pour 2023, j'aimerais rendre hommage à Monsieur Gilbert MABILLE.

Cher Gilbert, je tiens à vous remercier pour les 5 mandats durant lesquels vous avez donné sans compter de votre temps et de votre énergie au service de notre collectivité.

Pendant toutes ces années, vous n'avez eu de cesse de préparer et construire l'avenir de notre commune.

Élu également à l'agglomération de Fécamp en tant que Vice-président en charge de la mobilité, vous vous êtes énormément investi dans le projet de la voie verte, afin qu'elle arrive aux LOGES ainsi que dans L'Opération Grand Site.

Alors Cher Gilbert, au nom de l'ensemble du conseil municipal, des habitantes et habitants des Loges, permettez-moi de vous réitérer nos remerciements les plus sincères. Vous le méritez.

Je remercie également l'ensemble de votre conseil municipal, dont certains ont choisi de poursuivre l'aventure avec nous.

J'ai également une pensée émue pour les habitants qui nous ont quittés cette année et je pense notamment à M. Sylvain Saunier et à M. Nicolas Lanquest qui étaient élus à vos côtés.

Nous voilà maintenant arrivés à 2 années de mandat pour l'ensemble du conseil municipal et moi-même, et ce sont nos premiers vœux à la population Logeaise.

Cette aventure municipale a commencé, le 15 Mars 2020, où chères Logeaises et Logeais, vous avez choisi de faire confiance à cette nouvelle équipe municipale que nous sommes.

Sans le savoir encore, nous n'étions qu'au début de la crise sanitaire. L'installation du conseil n'a pu se faire que le 23 mai 2020 et l'ensemble des membres du conseil m'a élu Maire.

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée en me nommant premier magistrat de la commune.

Il est vrai que cette pandémie a bouleversé nos habitudes dans un contexte lourd, teinté d'inquiétudes, ponctué d'urgences pour les débuts de notre jeune conseil municipal, que nous avions imaginé tout autre. Comme vous, nous n'étions pas préparés à cela mais nous avons fait face à ce désastre sanitaire.

Alors aujourd'hui publiquement, je tiens à remercier et à saluer les professionnels de santé, les couturières bénévoles pour la confection des masques, les employés de la mairie qui ont réussi à maintenir un accès au service public, et qui ont continué à entretenir notre commune et particulièrement Monsieur CHRETIEN qui a apporté une attention toute particulière aux habitants les plus fragiles. Je n'oublie pas les enseignantes qui ont su, elles aussi, adapter leur pédagogie pour qu'un enseignement à distance de qualité puisse être proposé à nos enfants.

Je remercie également nos commerçants qui sont restés ouverts et qui ont continué à nous recevoir.

Vous avez démontré une fois encore que votre contribution citoyenne a permis de faire vivre notre commune.

Ces trois ans de COVID19, ne nous ont pas permis d'échanger avec vous et nous le regrettons vivement. Le mandat d'élu local dans notre commune n'a de sens que par la proximité et la réalité quotidienne qui le caractérise. C'est à la fois sa plus grande richesse pour construire chaque projet que nous engageons pour notre commune.

C'est surtout le moteur de notre investissement constant et volontaire, dans des dossiers et des projets sur lesquels nous souhaitons vous fédérer et dont je suis fier de vous présenter une rétrospective, et bien entendu, une projection pour l'année 2023.

Cette pandémie a parfois nécessité une adaptation de dernière minute. Ainsi en décembre 2020 et décembre 2021, les membres du CCAS ont confectionné et distribué au domicile de chaque bénéficiaire, le colis de Noël à destination des personnes âgées de plus de 70 ans. A ce propos, je tiens à saluer et à remercier mon adjointe, madame Aurélie GICQUEL pour son dévouement et son implication au quotidien aux services de nos concitoyens. Par le biais du CCAS, elle se tient d'ailleurs à votre disposition pour toute demande concernant vos droits sociaux ou pour vous aider à trouver le bon interlocuteur dans vos démarches administratives.

2020

Dès les premiers jours de notre investiture, nous avons dû prendre une première décision importante en matière de sécurité de la population.

Celle de rédiger un arrêté d'interdiction d'accès à la plage d'Etigue suivant les préconisations de la préfecture. Non pas pour restreindre la liberté des promeneurs mais parce que nous avons

constaté l'imminence d'un péril en nous rendant sur place. Deux jours après la rédaction de cet arrêté, un éboulement a eu lieu à l'endroit même où se trouvaient habituellement les familles fréquentant ce site.

Cette prise de position m'a d'ailleurs valu mon premier article dans le journal sous le titre « le nouveau maire des Loges aurait-il des dons de voyance ? ».

Je tiens à signaler qu'il n'est pas nécessaire de prendre un rendez-vous en mairie, je n'ai pas de boule de cristal.

Dans les semaines qui ont suivi notre prise de fonction, nous avons pris connaissance des dossiers en cours et fait un état des lieux.

Nous nous sommes rapidement rendu compte que la fonction d' élu, sur une commune telle que la nôtre, ressemble si je peux me permettre à un couteau suisse. Nous devons répondre à tous types de demandes, allant de la sécurité au social, de l'urbanisme aux moutons égarés...

Soucieux de vous informer en toute transparence des affaires de la commune, notre commission communication a créé une page FACEBOOK et installé des panneaux d'informations communales dans les quartiers et hameaux. Bien conscients qu'internet n'est pas à la portée de tous, la rédaction d'un bulletin communal en format papier, intitulé « Le p'tit logeais », nous est apparu indispensable et, le premier numéro a vu le jour en Septembre 2020. Depuis, nous nous sommes dotés d'un site internet actualisé quotidiennement et d'une application d'information et d'alerte « Panneau Pocket » (les élus se feront un plaisir de vous aider à l'installer sur vos téléphones si vous le souhaitez).

Nous nous sommes attachés aux travaux en cours tel que la restauration des vestiaires de football, détruits suite à un acte de vandalisme par incendie début 2020, un conteneur poubelle en feu ayant été placé devant la porte d'entrée du local.

Pour la réalisation de ces travaux, nous avons fait le choix de travailler avec les artisans de notre commune dans le but de les soutenir en raison du contexte économique difficile et parce qu'ils sont, il faut le rappeler, reconnus pour leur savoir-faire.

Nous en avons profité pour changer le système d'eau chaude des douches, par un système de ballons d'eau chaude et cela en remplacement de la chaudière à gaz. En 2022, il a été procédé au remplacement de 4 buts de foot par 8.

Nous avons également pris le relais de nos prédécesseurs pour démarrer les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes. Seulement, après concertation avec les différents corps de métier il est apparu un problème de classification de la salle et, pour répondre aux normes exigées par la législation, nous avons dû financer un coût additionnel non négligeable. Aujourd'hui notre salle des fêtes a retrouvé de sa splendeur.

- Nous avons procédé au remplacement du lave-vaisselle,
- à la mise sous alarme du bâtiment, à l'achat de 20 tables modulables,
- des box de rangement ont été confectionnés par les employés de la commune au profit des associations.

Nous tenons à remercier l'Etat ainsi que le Département pour les subventions qui ont été allouées pour la réfection de la salle.

Afin de répondre à nos obligations sur la défense contre les incendies, Monsieur Olivier BOUVIER, adjoint au service technique et référent « défense incendie » a procédé à un état des lieux des implantations de nos poteaux, bouches et réserves. Les hameaux nécessitent une autre solution technique telle que la pose de bâches ou de citernes mais nous sommes confrontés au coût que cela représente, tant en acquisition foncière qu'en matériel. Pour le hameau du Mont Roti, une mutualisation avec la commune de Fongueusemare a permis de poser une bâche fin 2022. Nous tenons à remercier le Parc aventure pour la régularisation foncière suite à l'installation de la réserve incendie il y a quelques années.

Cette année, nous prévoyons la pose de deux poteaux incendie, hameau de la Haute Folie, le remplacement du poteau résidence du Pré fleuri et nous l'espérons, la finalisation de la pose de la citerne Hameau aux chiens.

Je tiens à remercier Monsieur BOUVIER pour sa mobilisation et son aide précieuse.

Tout comme les autres municipalités, nous sommes confrontés à des inquiétudes. C'est le cas concernant l'assainissement collectif.

La vétusté et la saturation des stations d'Yport et des Loges ne nous permettent plus de nouveaux raccordements, nous privant ainsi de nouvelles constructions et donc de l'arrivée de nouvelles familles. Les instances compétentes ont décidé la construction d'une nouvelle station d'épuration à Yport. Les travaux devraient commencer cette année pour se terminer en 2025.

Toujours en 2020, nous avons été contraints de prendre un arrêté de fermeture du petit parc suite un affaissement du puits filtrant. Nous avons immédiatement diligenté une investigation auprès de la Société « ALISE ». Ces recherches ont révélé que le puits profond de 22 mètres était bouché sur une dizaine de mètres. Il nous est proposé d'effectuer un curage puis une inspection des chambres par caméra. Cela devrait nous confirmer de la nécessité de joindre les éléments constituant cet ouvrage.

En 2023, nous allons donc procéder à toutes ces préconisations et à l'achat de nouveaux jeux en remplacement des anciens. Nos chers enfants vont pouvoir ainsi retrouver leur espace préféré.

Mais ce début de mandat a aussi eu son lot de satisfactions : de nouvelles familles sont venues s'installer sur notre commune au Clos des Hêtres, résidence construite et gérée par Logéo Seine Estuaire. Elle compte 12 appartements, 5 maisons en location et 5 maisons en accession à la propriété. Je réitère mes vœux de bienvenue à ces nouveaux logeais et logeais. Vous avez choisi à mon sens, l'une des plus belles communes dans l'une des plus belles régions !

Notre état des lieux nous amène à parler de notre cimetière.

Madame Hélène GOGNET et Monsieur Steven MARTIN ont recensé toutes les concessions. Le constat démontre que plusieurs tombes sont à l'état d'abandon. Nous avons fait l'acquisition d'un logiciel et nous remercions Ludivine pour son investissement pour mettre à jour notre base de données. Je tiens à remercier mes deux adjoints Hélène et Steven pour ce long et fastidieux travail.

Puisque la loi nous interdit l'utilisation de produit phytosanitaire, nous avons fait l'acquisition d'un désherbeur mécanique. Les allées ont été remises en état.

A ce propos, je me permets de rappeler que l'entretien des sépultures et de leur abord immédiat, reste à la charge des concessionnaires et de leur famille.

Pour 2023, nous prévoyons l'achat d'un nouveau columbarium et dans le cadre de la reprise de 60 concessions en état d'abandon du cimetière, nous avons mandaté la société GESCIME pour la gestion de la procédure.

En juin 2021, un marché saisonnier a été mis en place dans notre bourg sous l'impulsion de la commission commerce. Rencontrant un vif succès, il a été reconduit en 2022 et bien évidemment, il le sera en 2023. Je tiens à remercier l'ensemble des élus qui participe à cette belle initiative.

Il est temps pour nous de vous dresser un bilan de l'année qui vient de s'écouler.

Cette année nous a réservé son lot de joie, mais aussi de préoccupations.

Préoccupations, notamment au niveau de l'insécurité et de la sécurité routière. En effet, des actes de vandalismes et des vols ont été constatés à plusieurs reprises, notamment au train touristique où les wagons ont été tagués, un cambriolage à la pizzeria, des vols de carburant, même le sapin de notre épicier a été volé. Tous ces faits, nous amènent à réfléchir sur le possible déploiement de la vidéo surveillance dans notre centre bourg et pour les bâtiments communaux.

Concernant la sécurité routière, nous avons eu à déplorer un accident grave de la circulation dans le centre bourg. Un travail de concertation avec le Département et la Préfecture sont en cours.

Nos jeunes sont au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi en 2022, une vingtaine de jeunes de la commune, âgés de 15 à 18 ans ont bénéficié de la formation PSC1 (secourisme), action financée par le CCAS.

Enfin en 2022, nous avons eu la joie de voir arriver la voie verte sur notre commune, longue de 6 kilomètres, reliant ainsi les communes d'Epreville (Zone de Babeuf) et des Loges en passant par Froberville. Implantée en grande partie sur l'ancienne voie ferrée, elle est recouverte d'un enrobé. Un projet de prolongement vers la commune d'Etretat est en réflexion avec les services du département.

Pour faire une transition avec la gare, notre commune est engagée dans le grand projet OGS (Opération Grand site). Pour rappel, l'OGS permet de mener une réflexion globale pour accueillir et régir le flux de touristes tout en préservant nos côtes et nos paysages agricoles en créant des aménagements adaptés.

Notre commune, de par son attrait touristique (vélo rail, voie verte), son attrait économique (un bourg dynamique fort de ses nombreux commerces) s'est vue attribuer une action autour des mobilités douces à destination des habitants et des voyageurs. Pour mener à bien ce projet, un travail est en place en étroite collaboration avec 12 autres communes, Le département, la région, l'agglomération de Fécamp et les services de l'Etat. Nous ne manquerons pas de vous informer sur l'avancée de ce grand projet.

En juillet 2022, un important incendie s'est déclaré dans un champ de blé de la commune détruisant plusieurs hectares et un engin agricole. Sans une intervention efficace des sapeurs-pompiers il n'y aurait plus d'exploitation agricole. Je tiens à remercier ces sapeurs-pompiers pour leur efficacité et leur sens du devoir, je n'oublie pas non plus la gendarmerie pour leur intervention.

Cet incident, nous a démontré l'élan de solidarité qui règne dans notre commune. En effet, spontanément des habitants se sont manifestés pour nous aider. Croyez-moi, nous avons ressenti une énorme fierté devant un tel dévouement.

Je remercie l'ensemble de ces personnes pour cet acte du don de soi au sein de la collectivité. Cela nous amène à réfléchir sur la création d'une réserve communale de sécurité civile, en un mot la réserve communale de sécurité civile est constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire de la commune.

Cet été, comme chaque année, la fête nationale a été l'occasion de partager un moment convivial avec l'aide de nos associations, entre les jeux pour les enfants l'après-midi, la soirée barbecue organisée par le Comité des Fêtes et la retraite aux flambeaux au son de la Société Musicale des Loges, journée clôturée par un très beau feu d'artifices.

D'autres moments ont pu être partagés avec certains d'entre vous, comme la visite du Sénat en septembre dernier.

D'autres projets ont vu le jour comme la signature d'une convention avec les services de la petite enfance de l'agglomération de Fécamp permettant d'accueillir à la salle des fêtes deux vendredis matin par mois les assistantes maternelles afin de proposer des activités collectives et d'éveil aux petits qu'elles accueillent.

Le court de tennis extérieur vieillissant et dangereux a fait peau neuve. Sans une subvention du Département, que nous remercions, ce projet n'aurait pas pu être réalisé.

Nous arrivons aux évènements qui ont eu lieu sur notre commune en décembre dernier :

Les membres du CCAS, avec l'aide d'élus de la municipalité, ont organisé un goûter à destination des personnes âgées de 70 ans et plus. Ce fût un réel moment de partage.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement du Havre, répondant ainsi à sa volonté de découvrir les villes et les villages dont il a la responsabilité au nom de l'Etat. Nous lui avons exposé nos projets et bien entendu nos problématiques. Nous avons attiré son attention sur nos demandes de subventions que nous allons déposer ou redéposer dans ses services, afin de nous aider à financer nos futurs projets.

Parlons-en de nos projets 2023 ! Du moins, ceux que je n'ai pas encore évoqués :

Sous réserve de ces subventions et du budget communal à venir, il est prévu une réfection de notre voirie. Bien sûr, compte tenu des coûts que cela représente, ce plan sera pluriannuel et concernera dans un premier temps la sente du manoir et la petite rue.

En terme de sécurité routière, nous prévoyons une signalisation au sol dans le bourg, la création de places de stationnements pour personnes à mobilité réduite aux abords des bâtiments publics.

Nous envisageons

- l'achat de tables en aluminium et l'investissement en matériel de cuisine pour rendre notre salle des fêtes plus attractive à la location,
- le curage et les investigations nécessaires à la réouverture du petit parc ainsi que l'achat de nouveaux jeux pour remplacer ceux existant,
- l'achat d'un nouveau columbarium et la reprise de concessions en état d'abandon au cimetière,
- la reconduite du marché saisonnier,
- la découverte d'activités nautiques à Etretat durant l'été prochain,
- le transfert de l'agence communale postale en mairie,
- la poursuite de la mise aux normes PMR des bâtiments publics.

Je souhaite terminer mon discours par des remerciements aux associations présentes sur notre commune.

Le dynamisme d'une commune est souvent apprécié à la quantité et la qualité de ses services, qu'ils soient municipaux ou commerciaux.

Ce dynamisme trouve aussi son essence dans la richesse et la diversité de la vie associative.

Aussi, je tiens à remercier au nom du Conseil Municipal et moi-même, toutes nos associations pour leur investissement, tout le travail accompli au quotidien pour nous proposer des animations de qualité. Chaque manifestation est l'occasion de vous associer pour nous offrir de l'émerveillement tant pour les enfants que pour leurs parents. Encore merci à vous tous.

Je remercie le Conseil municipal pour le travail effectué pendant nos réunions et en dehors de celles-ci,

Je remercie et félicite chacun de mes adjoints pour leur engagement et leur implication dans leurs domaines respectifs.

Je remercie également le personnel communal, du technique et de l'administratif, qui assure quotidiennement des missions polyvalentes au service des habitants.

A toutes et à tous, chers logeais, je vous renouvelle mes vœux pour cette nouvelle année 2023.